

TELECOPIE

Date : jeudi 15 décembre 2016	Page : 1
De la part de : Cellule administrative	Réf : 101/CA/AST/JMR/VK/2016
Téléphone : 02 69 61 11 42	Fax : 02 69 61 13 77
Email : contact@mahoraisedeseaux.com	
DESTINATAIRES : IN FINE	
Transmission COMMUNIQUE URGENT TOURS D'EAU DANS LE SUD	

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre communiqué.

SMAE informe son aimable clientèle que compte tenu de la fragilité de la retenue de Combani, il a été décidé d'engager des tours d'eau. Ceux-ci n'ayant qu'un seul objectif → Retarder l'assèchement de la retenue jusqu'à l'arrivée des pluies.

Les tours d'eau débuteront dès ce vendredi de la manière suivante :

INTERRUPTION DE SERVICE le vendredi 16 Décembre 2016 à partir de 8H00 sur :

- Tous les villages de la commune de CHICONI
- Tous les villages de la comme de DEMBENI
- Le Village d'Hamouro – commune de Bandrélé

REMISE EN SERVICE de ces villages le SAMEDI 17 Décembre 2016 à partir de 10h00.

INTERRUPTION DE SERVICE le samedi 17 Décembre 2016 à partir de 8H00 sur :

- Tous les villages de la commune de SADA
- Tous les villages de la comme de OUANGANI sauf Kahani
- Tous les villages de la comme de BANDRELE SAUF le village d'Hamouro
- Les villages de Bambo Ouest, Moinatrindri et Hagnoudrou de la comme de BOUENI

REMISE EN SERVICE de ces villages le DIMANCHE 18 Décembre 2016 à partir de 10h00.

INTERRUPTION DE SERVICE le dimanche 18 Décembre 2016 à partir de 8H00 sur :

- Tous les villages de la commune de CHICONI
- Tous les villages de la comme de DEMBENI
- Le Village d'Hamouro – commune de BANDRELE
- Tous les villages de la commune de KANI-KELI
- Les villages de Mzouazia, Majiméouni et Mboinatza de la commune de BOUENI
- Tous les villages de la commune de CHIRONGUI sauf Mramadoudou

REMISE EN SERVICE de ces villages le LUNDI 19 Décembre 2016 à partir de 10h00.

La potabilité de l'eau ne sera plus garantie par le réseau dès le démarrage des tours d'eau.

Par mesure de prévention des risques sanitaires, nous conseillons aux clients lors de la remise en eau :

- De laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit claire
- Faire bouillir l'eau 5 minutes pour les usages alimentaires (boisson - cuisine)

Des points d'eau collectifs sont mis à disposition pour un accès à l'eau potable pour les besoins élémentaires (boisson, cuisine et hygiène corporelle de base).

Pour toute information concernant les tours d'eau, SMAE se tient à disposition de ses clients au 02.69.61.11.42 (sélectionner l'option 3) de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (15h00 le vendredi).

La localisation des points d'accès à l'eau potable est disponible sur le site internet de SMAE www.mahoraisedeseaux.com et auprès des mairies.

SMAE ne serait que trop inciter ses clients à avoir un acte citoyen en économisant au maximum l'eau et rappelle que selon l'arrêté préfectoral du 28 Novembre 2016, le lavage des voitures et le remplissage des piscines sont strictement interdits.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

